



Reglement succession suite decee de ma maman

Par **savamarchlo vanessa**, le **14/02/2017** à **15:09**

Bonjour,

J'aimerais avoir si possible des explications suite au decee de ma maman.

Ma maman a été placée en maison de soin par mon beau père suite à la maladie d'Alzheimer(je n'ai plus de contact avec lui)

Ils sont propriétaire d'une maison et marié sous le régime de la communauté ils ont fait une donation au dernier des vivants. Pendant le placement de ma maman mon beau père qui a 68 ans à fait l'acquisition d'une maison plus petite et à mis en vente leurs résidence principale pour subvenir soit disant aux frais de la maison de soin sachant que ma maman avait une très bonne retraite qui couvrait les frais...

Sauf que ma maman est décédée avant la vente de la résidence principale vendu 405000€

J'ai un frère n'ai de leurs union.

1) Qu'en ai t-il de la vente de la résidence principale

2) Qu'en ai t-il de la seconde maison acheté par lui

Merci pour vos réponses